



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6043

du 01/02/2017

Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Objet : - Demande d'extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire – application de l'article 45, § 2ter, de l'arrêté royal du 22 mars 1969.

- Demande d'octroi d'un complément de prestations – application de l'article 45 § 2bis, de l'arrêté royal du 22 mars 1969

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 1/02/2017 jusqu'au 28/02/2017

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 28/02/2017
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Extension de nomination

Affectation à titre complémentaire

Complément de prestation

Destinataires de la circulaire

- Aux chefs des établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Pour information

- Aux Préfets coordonnateurs de zone(s) ;
- Aux Organisations syndicales.

Signataire

Ministre / Administration générale de l'Enseignement
Administration : Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Monsieur Jacques LEFEBVRE
Directeur général

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

Nom et prénom	Téléphone	Email
Les agents de la Direction de la carrière	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be

Objet : Demande d'extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire – application de l'article 45, § 2ter, de l'arrêté royal du 22 mars 1969.

Demande d'octroi d'un complément de prestations – application de l'article 45 § 2bis, de l'arrêté royal du 22 mars 1969.

L'article 45, §2ter du « statut » (AR du 22 mars 1969) prévoit la possibilité pour les membres du personnel nommés à titre définitif et qui ne bénéficient pas à titre définitif d'une fonction à prestations complètes de demander **l'extension de leur nomination à titre définitif**.

Les extensions de nomination sont octroyées par le gouvernement moyennant un avis favorable des Commissions zonales et de la Commission interzonale d'affectation dans des emplois vacants qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge du 13 janvier 2017 et de l'addendum publié au Moniteur belge du 6 février 2017. Elles produisent leurs effets à la date du 1^{er} septembre suivant la décision d'octroi.

La demande précise l'/ les établissement(s) où le membre du personnel souhaite obtenir l'extension de sa nomination et doit être envoyée, dans le courant du mois de février, à l'aide du formulaire repris en annexe, par pli recommandé à l'adresse suivante :

MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES
**Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-
Bruxelles**
Direction de la Carrière
Boulevard Léopold II, 44
Bureau 3 E 325
1080 Bruxelles.

Le statut prévoit qu'une copie de la demande d'extension de nomination soit envoyée au président de la Commission zonale ou de la Commission interzonale compétente. Dans un souci de simplification administrative au bénéfice des membres du personnel, l'administration prendra en charge l'envoi d'une copie de chaque demande accompagnée des documents annexes au président de la Commission zonale concerné s'il s'agit d'une demande d'extension de nomination visée dans la même zone ou au président de la Commission interzonale s'il s'agit d'une extension de nomination visée dans une autre zone.

Par ailleurs, tout membre du personnel nommé à titre définitif dans une fonction à prestations incomplètes peut également solliciter l'obtention d'un **complément de prestations** dans le courant du mois de février 2017 à l'aide du formulaire repris en annexe qui doit être envoyé par pli recommandé – éventuellement avec la demande d'extension de la nomination à titre définitif – à l'adresse susmentionnée.

Ces formulaires sont également téléchargeables sur le site internet de Wallonie-Bruxelles enseignement (www.wallonie-bruxelles-enseignement.be), site sur lequel vous trouverez toute information complémentaire utile (conditions d'octroi, procédure à suivre...).

Pour toute question, une adresse courriel (recrutement.enseignement@cfwb.be) ainsi qu'un numéro de téléphone (02/413 20 29, du lundi au vendredi, de 9h à 16h) sont à disposition.

Je vous saurai gré de bien vouloir porter la présente à la connaissance des membres du personnel concernés de votre établissement et vous remercie déjà de votre collaboration.

Jacques LEFEBVRE

Directeur général

MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE- BRUXELLES

Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF AU 1^{er} SEPTEMBRE 2017

1. Nom, prénom :
2. Matricule :
3. Adresse : rue n°
code postal localité
4. Téléphone :
Email :
5. Diplôme(s) :
6. A quelle fonction êtes-vous nommé(e) à titre définitif ?
7. **AFFECTATION A TITRE PRINCIPAL** : dans le tableau ci-dessous, mentionnez dans quel établissement vous êtes affecté(e) à titre principal.
 - Précisez le nombre d'heures rémunérées à titre définitif dans cet établissement.
 - En cas de perte partielle de charge², précisez :
 - ✓ le nombre d'heures qui constituent vos prestations actuelles dans cet établissement ;
 - ✓ le nombre d'heures qui font l'objet de la perte partielle de charge ;
 - ✓ le nombre d'heures qui font l'objet d'un complément d'attributions d'un complément d'horaire ou d'attribution de tâches pédagogiques ;
 - ✓ le nombre d'heures, pendant l'année scolaire 2016-2017, du complément de charge dont vous avez bénéficié si tel est le cas.

AFFECTATION A TITRE PRINCIPAL	Nombres d'heures rémunérées à titre définitif	EN CAS DE PERTE PARTIELLE DE CHARGE			
		Prestations actuelles	Perte partielle de charge	Complément d'attributions ou d'horaire, attribution de tâches pédagogiques (dans votre établissement)	Complément de charge en 2016-2017* (dans un autre établissement)
<u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :</u>					
<p>*Si vous bénéficiez d'un complément de charge durant l'année scolaire 2016-2017, mentionnez le nom et l'adresse de l'établissement où ledit complément est presté :</p> <p>ETABLISSEMENT :</p> <p>ADRESSE :</p>					

8. **AFFECTATION(S) A TITRE COMPLEMENTAIRE** : si, pendant l'année scolaire 2016-2017, vous bénéficiez d'une ou plusieurs affectation à titre complémentaire, vous voudrez bien mentionner dans quel(s) établissement(s) vous êtes affecté(e) à titre complémentaire.

¹ Veuillez préciser la spécialité, le niveau et le degré

² Se reporter aux définitions mentionnées dans la notice explicative annexée à la présente demande

- Précisez le nombre d'heures rémunérées à titre définitif dans chaque établissement.
- En cas de perte partielle de charge, précisez :
 - ✓ le nombre d'heures qui constituent vos prestations actuelles dans cet établissement ;
 - ✓ le nombre d'heures qui font l'objet de la perte partielle de charge ;
 - ✓ le nombre d'heures qui font l'objet d'un complément d'attributions, d'un complément d'horaire ou d'attribution de tâches pédagogiques ;
 - ✓ le nombre d'heures, pendant l'année scolaire 2016-2017, du complément de charge dont vous avez bénéficié si tel est le cas.

AFFECTATION(S) A TITRE COMPLEMENTAIRE <u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :</u>	Nombres d'heures rémunérées à titre définitif	EN CAS DE PERTE PARTIELLE DE CHARGE			
		Prestations actuelles	Perte partielle de charge	Complément d'attributions ou d'horaire, attribution de tâches pédagogiques (dans votre établissement)	Complément de charge en 2016-2017* (dans un autre établissement)
1^{ère} affectation complémentaire <u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :</u>					
2^{ème} affectation complémentaire <u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :</u>					
3^{ème} affectation complémentaire <u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :</u>					
<p>*Si vous bénéficiez d'un complément de charge durant l'année scolaire 2016-2017, mentionnez le nom et l'adresse de l'établissement où ledit complément est presté :</p> <p>ETABLISSEMENT :</p> <p>ADRESSE :</p>					

9. Si vous bénéficiez d'un **complément de prestation** pendant l'année scolaire 2016-2017, précisez dans quel(s) établissement(s) ainsi que le nombre de périodes par établissement :

.....

.....

.....

Ces périodes sont-elles définitivement vacantes ? oui/non (biffez la mention inutile).

10. Veuillez cocher sur la liste ci-annexée le nom du/des établissement(s) de la/des zone(s) où vous souhaitez obtenir l'extension de votre nomination à titre définitif et annexer la/les feuilles de la liste où est/sont mentionné(s) l'/les établissement(s) choisi(s) à la présente demande.

Date :

Signature :

MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE- BRUXELLES

**Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la fédération Wallonie-
Bruxelles**

Demande d'obtention d'un **COMPLEMENT DE PRESTATIONS**

Nom, prénom :

Matricule :

Adresse : rue n°
 code postal localité

N° de téléphone :

Email :

Nommé(e) à titre définitif dans la fonction de¹ :

Dans le tableau ci-dessous, précisez dans quel(s) établissement(s) vous êtes affecté(e) à titre principal ou complémentaire (nombres d'heures pour lesquelles vous êtes nommé(e) à titre définitif).

AFFECTATION(S) <u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :</u>	Nombres d'heures rémunérées à titre définitif	EN CAS DE PERTE PARTIELLE DE CHARGE Préciser pour chacun des établissements le nombre d'heures pour lequel vous êtes placé(s) en perte partielle de charge
Affectation principale <u>ETABLISSEMENT :</u>		
Affectation(s) complémentaire(s) <u>ETABLISSEMENT(S) :</u>		

Si vous bénéficiez d'un complément de prestation pendant l'année scolaire 2016-2017, précisez dans quel(s) établissement(s) ainsi que le nombre de périodes par établissement :

.....
.....
.....

Je souhaite / Je ne souhaite pas² conserver le complément de prestations susmentionné.

Je sollicite l'obtention d'un complément de prestations pour le nombre de périodes suivant :

Date

Signature

¹ Veuillez préciser la spécialité, le niveau et le degré

² Biffez la mention inutile

NOTICE EXPLICATIVE

Complément d'attributions : périodes non vacantes relevant de la même fonction attribuées au sein de l'établissement où le membre du personnel est affecté à titre principal ou à titre complémentaire et où il est placé en perte partielle de charge.

Complément d'horaire: périodes relevant d'une autre fonction que celle à laquelle le membre du personnel est nommé à titre définitif et attribuées au sein de l'établissement où le membre du personnel est affecté à titre principal ou à titre complémentaire et où il est placé en perte partielle de charge. Il s'agit

- des cours du deuxième degré de l'enseignement secondaire qui n'ont pas été confiés à un membre du personnel nommé à titre définitif et qui sont confiés, dans les branches qu'il est habilité à enseigner en raison de la fonction à laquelle il est nommé à titre définitif, à tout membre du personnel de l'enseignement secondaire, non placé en disponibilité par défaut d'emploi et auquel n'a pu être attribué dans sa fonction un nombre de périodes de cours au moins égal à celui pour lequel il est rétribué ;

- des cours généraux et des cours spéciaux du troisième degré de l'enseignement secondaire professionnel qui n'ont pas été confiés à un membre du personnel nommé à titre définitif et qui peuvent être confiés, avec l'accord de l'intéressé, dans les branches qu'il est habilité à enseigner en raison de la fonction à laquelle il est nommé à titre définitif, à tout membre du personnel de l'enseignement secondaire du degré inférieur, non placé en disponibilité par défaut d'emploi et auquel n'a pu être attribué dans sa fonction un nombre de périodes de cours au moins égal à celui pour lequel il est rétribué ;

- des cours dans des **branches apparentées** à la fonction qu'il exerce et qui peuvent être confiés, avec l'accord de l'intéressé et au degré d'enseignement secondaire où il est nommé, à tout membre du personnel nommé à titre définitif, non placé en disponibilité par défaut d'emploi et auquel n'a pu être attribué dans sa fonction un nombre de périodes de cours au moins égal à celui pour lequel il est rétribué (les branches apparentées sont fixées à l'article 13septies de l'Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 22 avril 1969 fixant les titres requis des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical, du personnel psychologique, du personnel social des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, spécial, moyen, technique, artistique, de promotion sociale et supérieur non universitaire de la Communauté française et des internats dépendant de ce établissements).

Complément de charge : périodes relevant de la même fonction attribuées dans un/plusieurs établissement(s) autre(s) que celui où le membre du personnel est affecté à titre principal ou à titre complémentaire et où il est placé en perte partielle de charge, confiées **en compensation** du nombre de périodes que le membre du personnel ne preste pas et pour lequel il est rétribué à titre définitif.

Liste des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-
Bruxelles

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF

NOM, Prénom:

ZONE 1 : BRUXELLES CAPITALE		
	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	ATHENEE ROYAL "LEONARDO DA VINCI"	ANDERLECHT
	ATHENEE ROYAL	AUDERGHEM
	E.E.SPECIALISE FONDAMENTAL SECONDAIRE C.F.	AUDERGHEM
	ATHENEE ROYAL "GATTI DE GAMOND"	BRUXELLES 1
	ATHENEE ROYAL "J. ABSIL"	ETTERBEEK
	ATHENEE ROYAL	EVERE
	ATHENEE ROYAL "A. THOMAS "	FOREST
	INTERNAT AUTONOME C.F.	FOREST
	ATHENEE ROYAL	GANSHOREN
	E.F. ANNEXEE GANSHOREN 1	GANSHOREN
	E.P. ANNEXEE GANSHOREN 2	GANSHOREN
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	GANSHOREN
	ATHENEE ROYAL	IXELLES
	INTERNAT AUTONOME C.F.	IXELLES
	ATHENEE ROYAL	JETTE
	ATHENEE ROYAL	KOEKELBERG
	E.F. ANNEXEE KOEKELBERG 1	KOEKELBERG
	E.P. ANNEXEE KOEKELBERG 2	KOEKELBERG
	ATHENEE ROYAL "RIVE GAUCHE"	LAEKEN
	E.F. ANNEXEE LAEKEN 1	LAEKEN
	E.P. ANNEXEE LAEKEN 2	LAEKEN
	ATHENEE ROYAL "BRUXELLES II-LAEKEN"	LAEKEN
	ATHENEE ROYAL "S. CREUZ"	MOLENBEEK-SAINT-JEAN
	E.F. ANNEXEE "PROSPERITE"	MOLENBEEK-SAINT-JEAN
	E.F. ANNEXEE "SIPPELBERG"1	MOLENBEEK-SAINT-JEAN
	E.P.ANNEXEE " SIPPELBERG"2	MOLENBEEK-SAINT-JEAN
	ATHENEE ROYAL "V. HORTA"	SAINT-GILLES
	ATHENEE ROYAL "A. VERWEE"	SCHAERBEEK
	E.F. ANNEXEE "LES GRIOTTES"	SCHAERBEEK
	E.F. ANNEXEE "LES PLATANES"	SCHAERBEEK
	INTERNAT AUTONOME C.F. LAEKEN	STROMBEEK-BEVER
	INTERNAT AUTONOME C.F. Maison des étudiants	UCCLE
	INTERNAT AUTONOME C.F. (DE FRE)	UCCLE
	ATHENEE ROYAL	UCCLE 1
	ATHENEE ROYAL	UCCLE 2
	ATHENEE ROYAL	WOLUWE-SAINT-LAMBERT
	ATHENEE ROYAL "CROMMELYNCK"	WOLUWE-SAINT-PIERRE

Date:

Signature:

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF**NOM, Prénom:**

ZONE 2 : BRABANT WALLON		
	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	ATHENEE ROYAL "RIVA-BELLA"	BRAINE-L'ALLEUD
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	BRAINE-L'ALLEUD/COURT SAINT-ETIENNE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GENTINNES
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HAMME-MILLE
	ATHENEE ROYAL	JODOIGNE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	NIL SAINT VINCENT
	ATHENEE ROYAL	NIVELLES
	INTERNAT AUTONOME C.F.	NIVELLES
	ATHENEE ROYAL "P. DELVAUX"	OTTIGNIES
	ATHENEE ROYAL	RIXENSART/WAVRE
	E.F. ANNEXEE RIXENSART	RIXENSART/WAVRE
	E.F. ANNEXEE WAVRE	RIXENSART/WAVRE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TUBIZE-CENTRE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TUBIZE RENARD
	ATHENEE ROYAL	WATERLOO
	INTERNAT AUTONOME "FOLON"	WAVRE

Date:**Signature:**

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF**NOM, Prénom:**

ZONE 3 : HUY-WAREMME		
N°	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
6017	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	AMAY
6018	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	AMAY
6160	E.FONDAMENTALE AUTONOME C.F. " CIPILET-BURDINNE "	CIPILET
6181	E.FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	CRISNEE
6238	E.FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FERRIERES
6239	INTERNAT AUTONOME C.F. du Château de Ville	FERRIERES
6329	ATHENEE ROYAL	HANNUT
6338	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	HANNUT
6396	ATHENEE ROYAL	HUY
6399	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	HUY
6400	INTERNAT AUTONOME C.F. pour jeunes filles	HUY
6397	INTERNAT AUTONOME C.F. pour jeunes gens "L'EUROPE"	HUY
6594	ATHENEE ROYAL "PRINCE BAUDOUIIN"	MARCHIN
6663	ATHENEE ROYAL	OUFFET
6755	ATHENEE ROYAL	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE
6949	ATHENEE ROYAL	WAREMME

Date:**Signature:**

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF

NOM, Prénom:

ZONE 4 : LIEGE		
	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	ATHENEE ROYAL D'ANS	ANS-ALLEUR
	ATHENEE ROYAL	AYWAILLE
	ATHENEE ROYAL	CHENEE
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. "LES ROCHES"	COMBLAIN-AU-PONT
	HOME D'ACCUEIL C.F.	COMBLAIN-AU-PONT
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	EBEN-EMAEL
	ATHENEE ROYAL	ESNEUX
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F. "L'ENVOL"	FLEMALLE
	HOME D'ACCUEIL C.F.	FLEMALLE
	I.E. SPECIALISE FOND. PRIM. ET SEC. C.F. "ETIENNE MEYLAERS"	GRIVEGNEE
	ATHENEE ROYAL	HERSTAL
	ATHENEE ROYAL "CHARLES ROGIER"	LIEGE
	ATHENEE ROYAL "FRAGNEE "	LIEGE
	ATHENEE ROYAL "ATLAS"	LIEGE
	HOME D'ACCUEIL C.F.	LIEGE
	INTERNAT AUTONOME C.F.	LIEGE
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	MILMORT
	HOME D'ACCUEIL C.F.	MILMORT
	ATHENEE ROYAL "PAUL BRUSSON"	MONTEGNEE
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	SAIVE
	HOME D'ACCUEIL C.F.	SAIVE
	ATHENEE ROYAL "AIR PUR"	SERAING
	ATHENEE ROYAL "LUCIE DEJARDIN"	SERAING
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	SERAING
	ATHENEE ROYAL	SOUMAGNE
	ATHENEE ROYAL "VISE-GLONS"	WISE
	E.F. ANNEXEE "VISE"	WISE
	E.F. ANNEXEE "ROI BAUDOUIIN" GLONS	WISE
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	WISE

Date:

Signature:

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF**NOM, Prénom:**

ZONE 5 : VERVIERS		
N°	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
6019	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	ANDRIMONT
6199	HOME D'ACCUEIL C.F. "LES ACACIAS"	ANDRIMONT
6370	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "HERVE-BATTICE"	HERVE
6371	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "HEUSY -VERVIERS"	HEUSY
6541	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	LIERNEUX
6559	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	LIMBOURG
6558	INTERNAT AUTONOME C.F.	LIMBOURG
6578	ATHENEE ROYAL "ARDENNE-HAUTES FAGNES"	MALMEDY
65781	E.F. ANNEXEE "MALMEDY"	MALMEDY
65782	E.F. ANNEXEE "STAVELLOT"	MALMEDY
6828	ATHENEE ROYAL - ECOLE D'HÔTELLERIE	SPA
6831	INTERNAT AUTONOME C.F. Jeunes filles « LOUISE WEISS »	SPA
6829	INTERNAT AUTONOME C.F. Jeunes gens « LE BRITANNIQUE »	SPA
6877	ATHENEE ROYAL « THIL LORRAIN »	VERVIERS
6878	ATHENEE ROYAL « VERDI »	VERVIERS/PEPINSTER
6909	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	VERVIERS
6936	ATHENEE ROYAL	WAIMES
6978	ATHENEE ROYAL	WELKENRAEDT

Date:**Signature:**

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF

NOM, Prénom:

ZONE 6 : NAMUR		
	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	ATHENEE ROYAL « J. TOUSSEUL »	ANDENNE
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	ANDENNE
	INTERNAT AUTONOME C.F.	ANDENNE
	HOME-D'ACCUEIL C.F	ANSEREMME-DINANT
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. « LE CAILLOU »	ANSEREMME-DINANT
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. « LE BOSQUET »	AUVELAIS
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	AUVELAIS
	ATHENEE ROYAL « N. COLLARD »	BEAURAING
	ATHENEE ROYAL DU CONDROZ « J. DELOT »	CINEY
	ATHENEE ROYAL "ADOLPHE SAX"	DINANT
	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	DINANT
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. « Y. LEROY »	EGHEZEE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FALISOLLE
	ATHENEE ROYAL	FLORENNES
	E.F. ANNEXEE "FLORENNES"	FLORENNES
	E.F. ANNEXEE « DOISCHE »	FLORENNES
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GEDINNE
	ATHENEE ROYAL	GEMBLOUX
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	GEMBLOUX
	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	GEMBLOUX
	INTERNAT AUTONOME C.F.	GEMBLOUX
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GESVES
	E. PRIMAIRE AUTONOME C.F.	HASTIERE-LAUAUX
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HAVERSIN
	ATHENEE ROYAL « JAMBES-SAINT SERVAIS »	JAMBES
	E.F. ANNEXEE « JAMBES »	JAMBES
	E.F. ANNEXEE « SAINT-SERVAIS »	JAMBES
	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	JAMBES
	INTERNAT AUTONOME C.F. « HAUTE-ANHAIVE »	JAMBES
	A.R. « BAUDOUIIN 1 ^{er} »	JEMEPPE-SUR-SAMBRE
	E.F. ANNEXEE « BAUDOUIIN 1 ^{er} »	JEMEPPE-SUR-SAMBRE
	E.F. ANNEXEE « FOSSES-LA-VILLE »	JEMEPPE-SUR-SAMBRE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MALONNE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	METTET
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MOUSTIER-SUR-SAMBRE
	ATHENEE ROYAL « F. BOVESSE »	NAMUR
	INSTITUT TECHNIQUE C.F. « F. ROPS »	NAMUR
	INSTITUT TECHNIQUE C.F. « H. MAUS »	NAMUR
	ATHENEE ROYAL « ROBERT GRUSLIN »	ROCHFORT
	INTERNAT AUTONOME C.F.	SAINT-SERVAIS
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	SOMBREFFE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	SPY
	I.T. DES COMMERCES AGRO-ALIMENTAIRES C.F.	SUARLEE-NAMUR
	INTERNAT AUTONOME C.F.	SUARLEE-NAMUR
	ATHENEE ROYAL	TAMINES
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TAMINES
	INTERNAT AUTONOME C.F.	TAMINES
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	VEDRIN

Date:

Signature :

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF

NOM, Prénom:

ZONE 7 : LUXEMBOURG		
N°	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
8015	ATHENEE ROYAL	ARLON
8024	INSTITUT TECHNIQUE C.F. "E. LENOIR"	ARLON
8039	ATHENEE ROYAL	ATHUS
80390	E.F. ATHUS 1 annexée à l'AR d'ATHUS	ATHUS
8044	E.F. ATHUS 2 annexée à l'AR d'ATHUS	ATHUS
8077	ATHENEE ROYAL "BASTOGNE-HOUFFALIZE"	BASTOGNE
80771	E.F. ANNEXEE "BASTOGNE-GARE"	BASTOGNE
80772	E.F. ANNEXEE "REINE FABIOLA" HOUFFALIZE	BASTOGNE
80773	E.F. ANNEXEE "BASTOGE-LES DOYARDS"	BASTOGNE
8026	E. E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. "CROIX BLANCHE"	BASTOGNE
8135	ATHENEE ROYAL "BOUILLON-PALISEUL"	BOUILLON
8215	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	ETALLE
8236	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FLORENVILLE
8660	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HABAY
8303	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HALANZY
8362	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "ENRICO MACIAS"	HOTTON
8381	ATHENEE ROYAL "G. ET G. GILSON"	IZEL
8410	ATHENEE ROYAL	LA ROCHE-EN-ARDENNE
8435	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	LIBIN
8690	INTERNAT AUTONOME C.F.	LIBRAMONT
8445	INSTITUT TECHNIQUE C.F. "CENTRE ARDENNE"	LIBRAMONT
8659	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MARBEHAN
8481	ATHENEE ROYAL "MARCHE-BOMAL"	MARCHE-EN-FAMENNE
84811	E.F. ANNEXEE "MARCHE"	MARCHE-EN-FAMENNE
84812	E.F. ANNEXEE "BOMAL"	MARCHE-EN-FAMENNE
8857	HOME D'ACCUEIL C.F.	MARCHE-EN-FAMENNE
8497	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MARTELANGE
8511	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MESSANCY
8541	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MUSSON
8559	ATHENEE ROYAL "NEUFCHATEAU-BERTRIX"	NEUFCHATEAU
85591	E.F. ANNEXEE "NEUFCHATEAU"	NEUFCHATEAU
85592	E.F. ANNEXEE "BERTRIX"	NEUFCHATEAU
8693	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	SAINT-MARD
8691	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	SAINT-MARD
8692	HOME D'ACCUEIL C.F.	SAINT-MARD
8700	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	SIBRET
8810	ATHENEE ROYAL "VIELSALM-MANHAY"	VIELSALM
88101	E.F. ANNEXEE "VIELSALM"	VIELSALM
88102	E.F. ANNEXEE "MANHAY"	VIELSALM
8819	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	VIELSALM
8839	ATHENEE ROYAL "NESTOR OUTER"	VIRTON
8850	INTERNAT AUTONOME C.F.	VIRTON
8856	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	WAHA-MARLOIE
8858	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	WAHA-MARLOIE
8865	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	WELLIN

Date:

Signature:

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF

NOM, Prénom:

ZONE 8 : WALLONIE PICARDE		
N°	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
5019	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	ANTOING
5023	ATHENEE ROYAL "ANVAING-AMOUGIES"	ANVAING
5026	ATHENEE ROYAL	ATH
5074	I.E. SPECIAL FONDAMENTAL C.F. "L'ARC-EN-CIEL"	BELOEIL
5984	ATHENEE ROYAL "F. JACQUEMIN"	COMINES
59841	E.F. ANNEXEE "F. JACQUEMIN"	COMINES
59842	E.F. ANNEXEE "PLOEGSTEERT"	COMINES
5252	ATHENEE ROYAL	ENGHEN
5309	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FLOBECQ
5345	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	FRASNES-LEZ-ANVAING
3242	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HERSEAUX
5480	I.T.C.F. "IRCHONWELZ-ATH"	IRCHONWELZ
5481	INTERNAT AUTONOME C.F.	IRCHONWELZ
5500	HOME D'ACCUEIL C.F.	KAIN
5499	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	KAIN
5902	INTERNAT AUTONOME C.F. "LA CROISEE" pour jeunes filles	KAIN
5540	ATHENEE ROYAL "RENE MAGRITTE"	LESSINES
5546	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	LESSINES
5548	HOME-D'ACCUEIL C.F.	LESSINES
5990	ATHENEE ROYAL « THOMAS EDISON »	MOUSCRON
5995	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	MOUSCRON
3470	INTERNAT AUTONOME C.F.	MOUSCRON
5988	INTERNAT AUTONOME C.F.	PECQ
5498	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F. "LE TREFLE"	PECQ
5746	ATHENEE ROYAL	PERUWELZ
5747	INTERNAT AUTONOME C.F.	PERUWELZ
5779	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	QUEVAUCAMPS
4693	INSTITUT TECHNIQUE PARAMEDICAL.	RENAIX
4863	SECTION FRANCAISE OVIDE DECROLYSCHOOL	RENAIX
5874	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TAINTIGNIES
5897	ATHENEE ROYAL "JULES BARA"	TOURNAI
5898	ATHENEE ROYAL "ROBERT CAMPIN"	TOURNAI
58981	E.M. ANNEXEE "ROBERT CAMPIN"	TOURNAI
58982	E.P. ANNEXEE "ROBERT CAMPIN"	TOURNAI
5901	INSTITUT TECHNIQUE C.F. VAL / ITMA	TOURNAI
5896	INTERNAT AUTONOME C.F. "W. RAVEZ"	TOURNAI
5914	INTERNAT AUTONOME C.F. MAISON DES ETUDIANTES	TOURNAI

Date:

Signature:

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF

NOM, Prénom:

ZONE 9 : HAINAUT CENTRE		
N°	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
5079	ATHENEE ROYAL	BINCHE
5128	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	BRAINE-LE-COMTE
900	ECOLE INTERNATIONALE DU SHAPE	CASTEAU
9001	ECOLE MATERNELLE DU SHAPE	CASTEAU
9002	ECOLE PRIMAIRE DU SHAPE	CASTEAU
5239	ATHENEE ROYAL	DOUR
5502	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	JURBISE
5513	ATHENEE ROYAL	LA LOUVIERE
5524	E. E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F	LA LOUVIERE
5805	INTERNAT AUTONOME C.F.	LE ROEULX
5643	ATHENEE ROYAL "MARGUERITE BERVOETS"	MONS
5642	ATHENEE ROYAL "MONS 1"	MONS
5662	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. "L'ARBRE VERT"	MONS
5660	INTERNAT AUTONOME C.F.	MONS
5703	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	MORLANWELZ
5965	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE. C.F.	QUAREGNON
5966	HOME D'ACCUEIL C.F. "LES CASCADES"	QUAREGNON
5782	ATHENEE ROYAL	QUIEVRAIN
5827	ATHENEE ROYAL	SAINT-GHISLAIN
5828	L.YCEE C.F. "CHARLES PLISNIER"	SAINT-GHISLAIN
5851	ATHENEE ROYAL "JULES BORDET"	SOIGNIES
58511	E.F. ANNEXEE "SOIGNIES"	SOIGNIES
58512	E.F. ANNEXEE "BRAINE-LE-COMTE"	SOIGNIES

Date:

Signature:

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF

NOM, Prénom:

ZONE 10 : HAINAUT SUD		
N°	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
5009	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	ANDERLUES
5010	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	ANDERLUES
5071	ATHENEE ROYAL	BEAUMONT
5166	ATHENEE ROYAL "E. SOLVAY"	CHARLEROI
5167	ATHENEE ROYAL "VAUBAN"	CHARLEROI
5186	ATHENEE ROYAL "PIERRE PAULUS"	CHATELET
5187	ATHENEE ROYAL "RENE MAGRITTE"	CHATELET
5188	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE. C.F.	CHATELET
5211	ATHENEE ROYAL	CHIMAY
9202	ATHENEE ROYAL "J. REY"	COUVIN
9200	INTERNAT AUTONOME C.F.	COUVIN
5275	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	ERQUELINNES
5305	ATHENEE ROYAL "JOURDAN"	FLEURUS
5314	ATHENEE ROYAL. "LOUIS DELATTRE"	FONTAINE-L'EVEQUE
5346	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "LES BONS VILLERS"	FRASNES-LEZ-GOSSELIES
5357	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GERPINNES
5368	ATHENEE ROYAL	GILLY
5384	ATHENEE ROYAL. "LES MARLAIRES"	GOSSELIES
5493	ATHENEE ROYAL "ORSINI DEWERPE"	JUMET
5588	ATHENEE ROYAL	MARCHIENNE-AU-PONT
5603	ATHENEE ROYAL "J. DESTREE"	MARCINELLE
9523	E.E.SPECIALISE FONDAMENTAL CF.	MARIEMBOURG
9524	HOME D'ACCUEIL DE LA CF.	MARIEMBOURG
5630	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MOMIGNIES
5710	E. E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	NALINNES
9698	ATHENEE ROYAL	PHILIPPEVILLE
9699	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	PHILIPPEVILLE
9697	INTERNAT AUTONOME C.F. « ANNE FRANCK »	PHILIPPEVILLE
5761	ATHENEE ROYAL	PONT-A-CELLES
5791	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	RANCE
5890	ATHENEE ROYAL	THUIN
5919	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TRAZEGNIES
9928	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	WALCOURT

Date:

Signature :